marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation marbaject

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

agents de décoffrage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Karl Marbach GmbH & Co. KG Karl-Marbach-Straße 1 D-74080 Heilbronn Téléphone +49(0)7131-918-0 Télécopie +49(0)7131-918-213 E-mail info@marbach.com Site web http://www.marbach.com

E-mail (personne compétente): supplies@marbach.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre d'information toxicologique Freiburg +49 (0)761 19240

(Conseils en allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Remarque

Le mélange n'est pas soumis à obligation de caractérisation au sens de la directive (UE) n°1272/2008 [GHS].

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Le mélange ne contient pas >=0,1 % de substances qui ont des propriétés de perturbation du système endocrinien selon le règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1), le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605.

Effets nocifs possibles sur l'environnement

Le mélange ne contient pas >=0,1 % de substances qui ont des propriétés de perturbation du système endocrinien selon le règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1), le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Remarque

Aucun composant dangereux selon la directive (UE) n°1907/2006

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec les yeux

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas d'ingestion

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures anti-incendie à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Non inflammable.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

marbaject

Date d'édition 10.02.2025
Date d'exécution 24.01.2025
Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Pour les secouristes

Protection individuelle

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Après avoir repris le matériel, il faut l'éliminer conformément à la réglementation.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Respecter les consignes générales concernant l'hygiène au travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Voir paragraphe 1.2

marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

La protection pour les yeux n'est habituellement pas requise si utilisé dans les conditions prévues par le fabricant.

Protection des mains

Dans des conditions normales, la protection des mains n'est pas nécessaire.

Protection corporelle:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Protection respiratoire

Lorsqu'elles sont utilisées correctement et dans des conditions normales, appareil respiratoire n'est pas requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

solide

Odeur

sans odour

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité			non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto- inflammabilité			Le produit n'est pas auto- inflammable.
Température de décomposition	non déterminé		
рН	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	non déterminé		
Coefficient de partage n- octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	non déterminé		

marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



Le produit n'est pas oxydant.

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	3		non applicable
9.2 Autres informations			
Autres caractéristiques de sécu	ırité		
	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit est considéré non explosif

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Propriétés comburantes

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation correcte.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Par de risque de formation de produits dangereux de décomposition en cas de stockage et manutention conforme

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	ATEmix calculé: > 2000 mg/kg		
Toxicité dermique aiguë	ATEmix calculé: > 2000 mg/kg		
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) ATEmix calculé: > 20 mg/L		

marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



Dose efficace Méthode, Évaluation Source, Remarque

Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard) ATEmix calculé: > 5 mg/L

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Evaluation résumée des propriétés CMR

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet narcotique

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

marbaject

Date d'édition 10.02.2025
Date d'exécution 24.01.2025
Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Remarque

À partir des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

11.2 Informations sur les autres dangers

Informations sur les autres dangers

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le			Aucune donnée disponible
système endocrinien			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le			Aucune donnée disponible
système endocrinien			

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Remarque

L'attribution du code de déchets s'effectue en conformité avec les règlements EAK liée à la branche et au procédé

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas de transport en vrac.

Modes de transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

marbaject

Date d'édition 10.02.2025 Date d'exécution 24.01.2025 Version 1.1 (fr)

remplace la version de 20.03.2024 (1.0)



RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un test de sécurité de la substance n'a été pas effectué.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Références littéraires et sources importantes des données

Fiches de données des fournisseurs du vendeur.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit doit être fabriqué sur la base des données de danger disponibles des ingrédients, tels que définis dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008, classés.

Procédure de classification:

Calcul

Indications de stage professionnel

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.

Indications diverses

Respecter la legislation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Observer informations complémentaires! Nos fiches de données de sécurité sont rédigées selon les directives européennes en vigueur, sans prendre en compte les réglementations spécifiques des pays relatives aux substances dangereuses e produits chimiques.

L'utilisateur est seul responsable du respect des réglementations spécifiques au pays!